Oui, messieurs, cette malade devra subir une opération dans l'avenir. Mais, avant l'opération, si jamais elle a le courage de la supporter, ou les moyens d'en payer le gynécologiste, à quoi est-elle exposée? Et d'abord, cette déchirure, pendant l'accouchement même, peut s'étendre plus ou moins loin vers le segment inférieur; puis, pendant les suites de couches, ces lésions du col sont autant de portes d'entrée à l'infection; et plus tard, ces plaies en se cicatrisant, amènent des indurations, des déformations du col, autant de causes de métrite aiguë on chronique, d'inflammation péri-utérines, de péritonite.

Quand le médecin a été assez heureux d'introduire son forceps à travers une si petite dilatation, sans produire de déchirure sera-t-il assez heureux pour exécuter l'extraction sans danger pour la mère et l'enfant. Non, car, des tractions prématurées abaissent l'utérus, tiraillent les ligaments et sont, par là, la cause d'un prolapsus de l'organe. De plus, lorsque le col ne cède pas, il constitue autour du forceps un anneau quasi rigide qui exerce une constriction dangereuse sur la tête fœtale par l'intermédiaire du forceps.

Voyez-vous déjà pour la mère les inconvénients et les dangers de cet empressement malhonnête, de ce zèle intempestif du médecin: déchirure, infection, métrite, prolapsus et comme conséquence ultérieure, perte de santé, repos forcé au lit pendant des semaines, des mois, des années, d'immenses sommes d'argent dépensées en médecins et médecines et comme terminaison fréquente le cancer du col ou de l'utérus avec toutes ses horreurs et ses souffrances.

Messieurs, si rien ne nécessite la terminaison urgente de l'accouchement, sachez attendre tant que la santé du fœtus et de la mère le permettent. Cette règle est absolue. "Une des qualités indispensables dans notre profession, dit Charpentier (¹), c'est de savoir résister aux sollicitations des malades, de l'entourage de ces malades, surtout chez les primipares; c'est de savoir attendre de savoir ne rien faire. Combien d'accouchements se seraient terminés seuls et heureusement, et qui, au contraire, se sont terminés par la mort de la mère et de l'enfant, parce que des médecins inexpérimentés et trop pressés se sont hâtés d'ap-

⁽¹⁾ Traité pratique des Acconchements, par A. Charpentier.